école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg

Conseil d'administration
Séance du 10 avril 2015

Délibération n° 11-2015
Compte administratif 2014

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Décide d'adopter le compte administratif de l'exercice 2014 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	**libellé**	**CA 2014**
011	charges à caractère général	907 266,34
012	charges de personnel et frais assimilés	4 079 157,00
65	autres charges de gestion courante	16 644,80
66	charges financières	-
67	charges exceptionnelles	9 863,60
68	dotations aux provisions	-
022	dépenses imprévues	-
total des dépenses réelles de fonctionnement		**5 012 931,74**
023	virement à la section d'investissement	-
042	opération d'ordre entre sections	122 750,29
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	-
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		**122 750,29**
total		**5 135 682,03**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE		
chapitre	**libellé**	**CA 2014**
013	atténuations de charges	-
70	ventes de produits et prestations	313 783,25
73	produits issus de la fiscalité	50,42
74	dotations, subventions et autres participations	4 885 531,00
75	autres produits de gestion courante	4 000,00
76	produits financiers	-
77	produits exceptionnels	23 046,77
78	reprises sur provisions	-
total des recettes réelles de fonctionnement		**5 226 411,44**
042	opération d'ordre entre sections	
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement	
total des recettes d'ordre de fonctionnement		
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		-
total		**5 226 411,44**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
DEPENSES	**CA 2014**
Opérations réelles	
Dépenses financières	
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	30 117,72
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	76 431,30
Total des opérations réelles	**106 549,02**
Opérations d'ordre	
1391 Reprise des subventions au compte de résultat	
040 Opérations d'ordre entre sections	
Total des opérations d'ordre	
Total des dépenses	**106 549,02**
001 Déficit d'investissement reporté	
Total réalisation + report	**106 549,02**

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE	
RECETTES	**CA 2014**
Opérations réelles	
13 Subventions d'équipement reçues	-
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	54 739,50
Total des opérations réelles	**54 739,50**
Opérations d'ordre	
021 Virement de la section d'exploitation	-
040 Amortissements	122 750,29
Total des opérations d'ordre	**122 750,29**
Total des recettes	**177 489,79**

Autorise le Président ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,

école supérieure d'arts & médias de Caen/ Cherbourg

Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 25
Présents : 15
Votants : 18

Vote : Unanimité des voix

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
La transmission en préfecture le
La publication le
Fait à Caen, le 17 AVR. 2015

PREFECTURE DU CALVADOS
17 AVR. 2015
COURRIER